

PORTFOLIO HQLA 1 - I

REPORTING

Communication
Publicitaire

28/02/2022

OBLIGATAIRE ■

Article 6 ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **9 718,23 (EUR)**
 Date de VL et d'actif géré : **28/02/2022**
 Actif géré : **20,72 (millions EUR)**
 Code ISIN : **FR0013155934**
 Indice de référence : **100% €STR CAPITALISE (OIS)**
 Notation Morningstar "Overall" © : **1**
 Catégorie Morningstar © : **EUR GOVERNMENT BOND**
 Nombre de fonds de la catégorie : **580**
 Date de notation : **31/01/2022**
 Commercial : **Muila Ikiessiba**
 N° de téléphone : **+33 1 76 32 36 22**

Objectif d'investissement (Source : Amundi)

L'objectif de gestion du fonds est de participer à la hausse potentielle des marchés obligataires de la zone Europe, en appliquant des critères d'éligibilité liés à la réglementation bancaire Bâle III.

Profil de risque et de rendement (SRRI) (Source : Fund Admin)



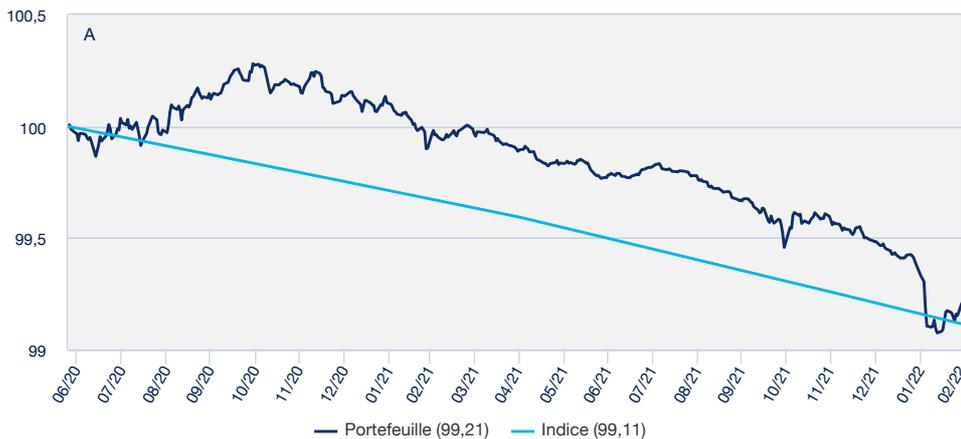
1 A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

7 A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : Changement de processus de gestion

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
	31/12/2021	31/01/2022	30/11/2021	26/02/2021	-	-	24/06/2020
Portefeuille	-0,28%	-0,12%	-0,37%	-0,69%	-	-	-0,79%
Indice	-0,09%	-0,04%	-0,14%	-0,56%	-	-	-0,89%
Ecart	-0,18%	-0,08%	-0,23%	-0,13%	-	-	0,09%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2021	2020	2019	2018	2017
Portefeuille	-0,65%	-	-	-	-
Indice	-0,55%	-	-	-	-
Ecart	-0,10%	-	-	-	-

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille
Sensibilité ¹	1,17
Notation moyenne	AA-
Taux de rendement	-0,27%
SPS	0,36
Spread moyen ²	29
Nombre de lignes	27

¹ La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

² Spread : différence de rendement entre une obligation et son emprunt d'Etat de référence (Allemagne dans le cas de la zone Euro)

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	0,39%	-	-
Volatilité de l'indice	0,01%	-	-
Tracking Error ex-post	0,38%	-	-
Ratio d'information	-0,50	-	-
Ratio de Sharpe	-0,65	-	-

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

	Depuis le lancement
Baisse maximale	-1,20%
Moins bon mois	10/2021
Moins bonne performance	-0,21%
Meilleur mois	10/2020
Meilleure performance	0,15%

OBLIGATAIRE ■



Isabelle Vic-Philippe

Responsable Euro Aggregate

Commentaire de gestion

L'évolution du marché obligataire en février s'est faite en deux temps. Celui-ci s'est d'abord focalisé sur un resserrement généralisé des politiques monétaires : les indicateurs de prix CPI ont continué de surprendre à la hausse aux Etats-Unis, comme en Europe (à respectivement 7.5% et 5.1%) alimentant les anticipations d'un durcissement plus rapide que prévu des politiques monétaires. Dans ce contexte, les taux ont poursuivi leur ascension, le 10 ans US dépassant les 2% et le Bund le niveau de 0.30% (une première depuis 2019). Puis, à partir du 11, le marché s'est focalisé sur les tensions grandissantes entre la Russie et l'Ukraine, débouchant sur un conflit armé le 23. Dès-lors, si les statistiques économiques font état d'une croissance solide, de marchés de l'emploi dynamiques et de chiffres d'inflation toujours élevés, le conflit entre la Russie et l'Ukraine modifie le contexte et renforce la hausse des prix énergétiques et l'incertitude, ce qui pourrait enrayer la normalisation attendue des politiques monétaires. D'ailleurs, la recherche de sécurité s'est traduite en fin de mois par des arbitrages d'actifs risqués vers les taux « sans risque » : les taux américain et allemand à 10 ans ont reflué de 21 pb et 17 pb respectivement par rapport à leurs plus hauts du mois, pour atteindre 1,82% pour le 10 ans US et 0,135% pour le taux à 10 ans allemand.

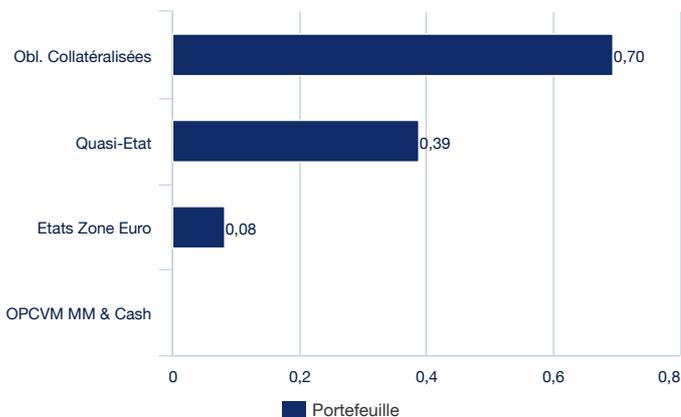
La baisse des actifs risqués se reflète dans l'élargissement des primes, d'autant plus marqué sur les segments les plus risqués (obligations émergentes, HY, Hybrides d'entreprises et AT1 bancaires). Les écarts de rendements entre Souverains de la zone euro intègrent pour une part cet aspect « crédit ». Ils sont aussi sensibles à la proximité géographique avec la zone de conflit. Ainsi, la Finlande, les pays baltes ou l'Autriche sont particulièrement délaissés. Les pays périphériques s'écartent également, de 22 pb sur le Portugal à +87 pb, de 24 pb sur l'Espagne à +97 pb et de 31 pb sur l'Italie à +159 pb à 10 ans contre Allemagne.

Sur le plan macroéconomique, l'impact le plus marquant de cette crise concerne l'envolée des anticipations d'inflation à court terme : les prix du pétrole comme du gaz s'envolent sur fond de rupture d'approvisionnement depuis la Russie, et poussent à la hausse les anticipations, de +60 pb à 2 ans et de +36 pb à 5 ans. Les révisions des prévisions d'inflation affectent essentiellement la partie courte par un effet « mécanique » alors que l'inflation de moyen/long terme incorpore une probabilité importante de ralentissement marqué de la croissance sous l'effet de la baisse du pouvoir d'achat. Ce dilemme entre une inflation plus haute, et plus longtemps, et l'effet négatif induit sur la croissance se retrouve au cœur des interrogations des banques centrales : est-ce de nature à repousser ou au contraire invalider la remontée annoncée des taux ? Question importante pour la direction des taux mais plus encore pour la forme de la courbe. Ainsi, les inconnues sur les retombées de cette crise pourraient amener les Banques Centrales à différer toute décision importante autre que celle nécessaire au maintien de la stabilité financière. Les réunions du mois de mars seront particulièrement scrutées.

Concernant l'univers d'investissement, le marché primaire Covered a été très dynamique au cours de la première quinzaine de février, avec près de 15 Mds € d'émissions, effaçant largement les 2 Mds de 2021. Toutefois, les émetteurs ont été confrontés à une détérioration des conditions de marché en raison du conflit Russie/Ukraine. Dans cet environnement, les primes des émissions Covered se sont écartées contre titres d'Etat, ces derniers ayant performé contre la courbe swap. En outre, le portefeuille, positionné sur la partie courte des courbes d'asset-swap, n'a que peu bénéficié du resserrement des titres d'Etats contre swap. En effet, les emprunts d'Etat longs ont affiché une performance exceptionnelle contre swap : le taux allemand à 10 ans est désormais 0,6% plus bas que son équivalent swap. Dans ce contexte, le portefeuille affiche une performance inférieure à celle de son indice de référence.

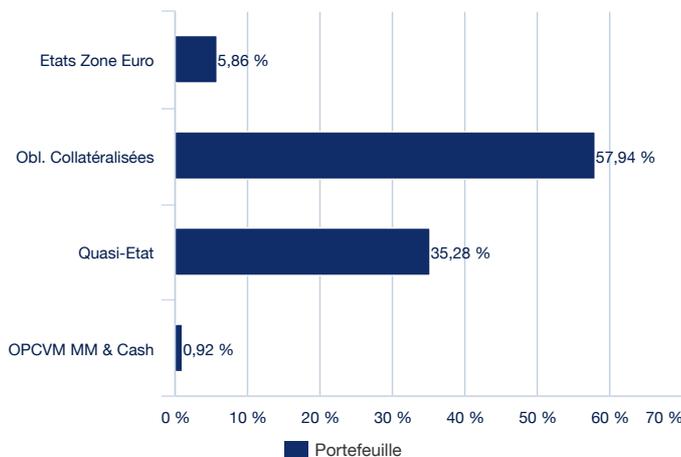
Répartition par secteur (Source : Amundi)

En sensibilité (Source : Amundi)



Dérivés inclus

En pourcentage d'actif (Source : Amundi) *

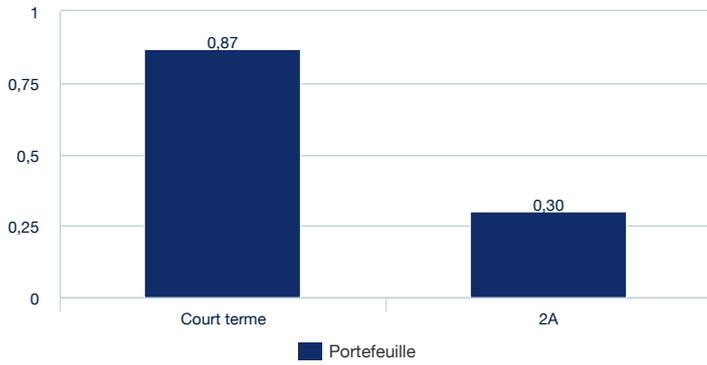


* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

Répartition par maturités (Source : Amundi)

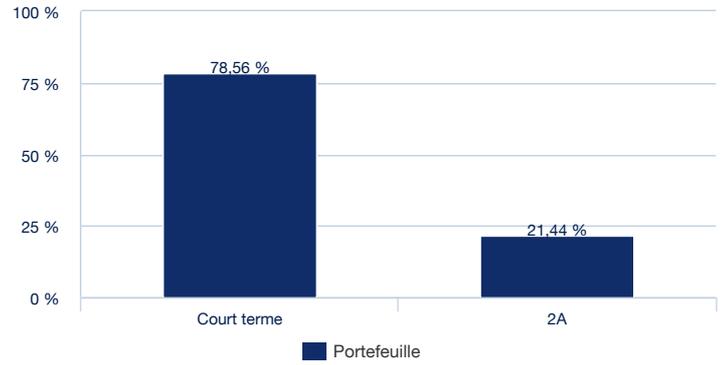
OBLIGATAIRE ■

En sensibilité (Source : Amundi)



Dérivés inclus

En pourcentage d'actif (Source : Amundi) *

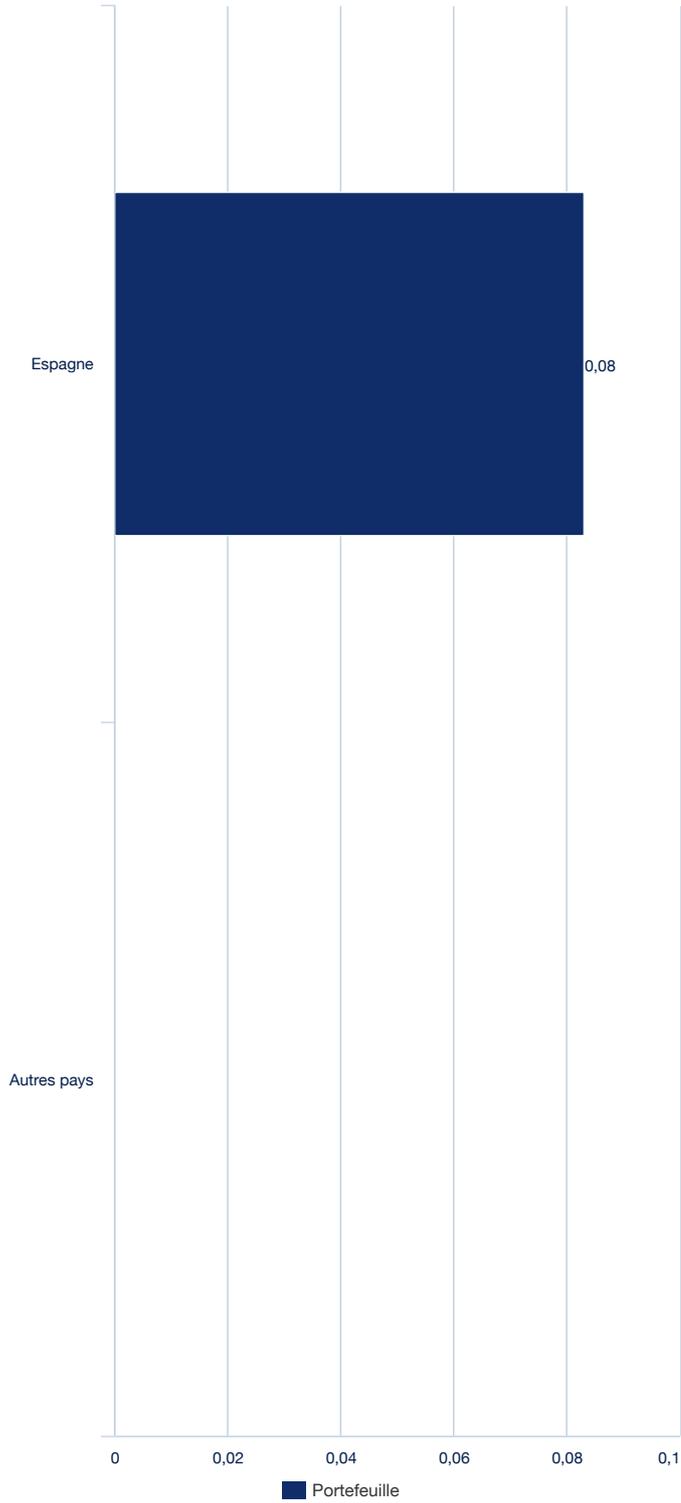


* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

Répartition par pays (Source : Amundi)

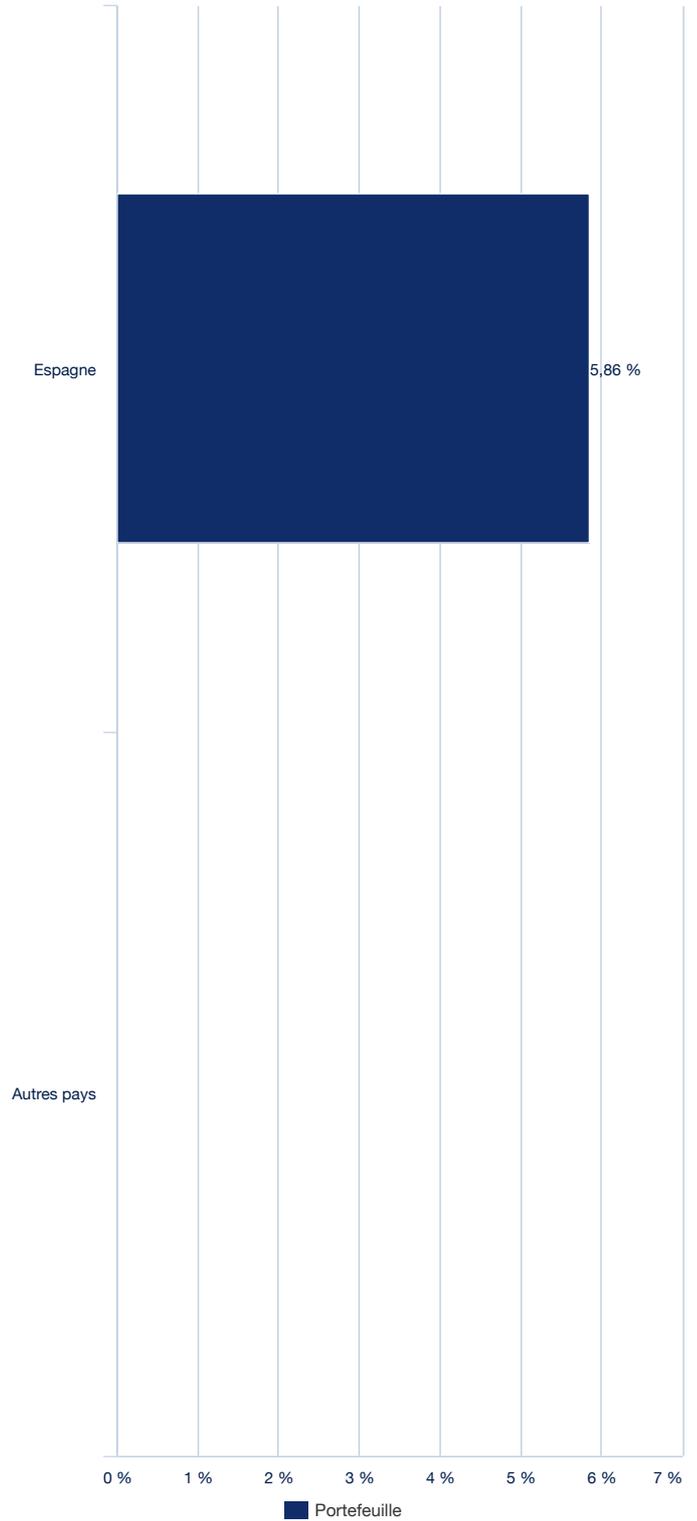
OBLIGATAIRE ■

En sensibilité (Source : Amundi)



Uniquement Titres d'Etats
Dérivés inclus

En pourcentage d'actif (Source : Amundi)

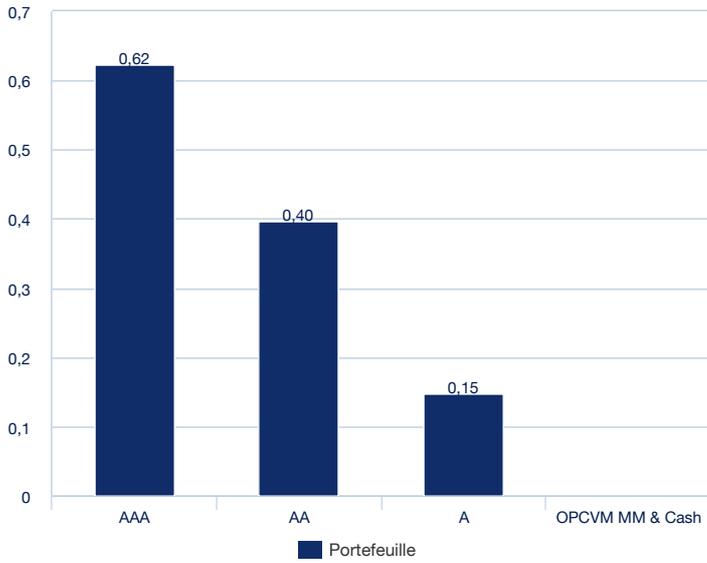


Uniquement Titres d'Etats

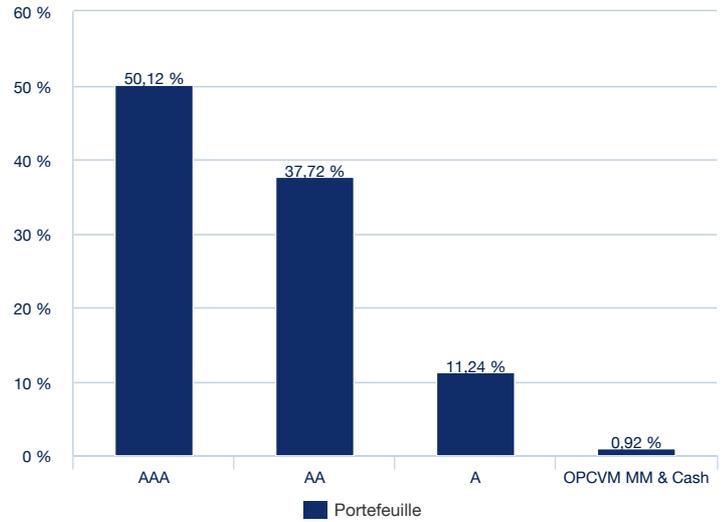
Répartition par notation (Source : Amundi)

OBLIGATAIRE

En sensibilité (Source : Amundi)



En pourcentage d'actif (Source : Amundi) *

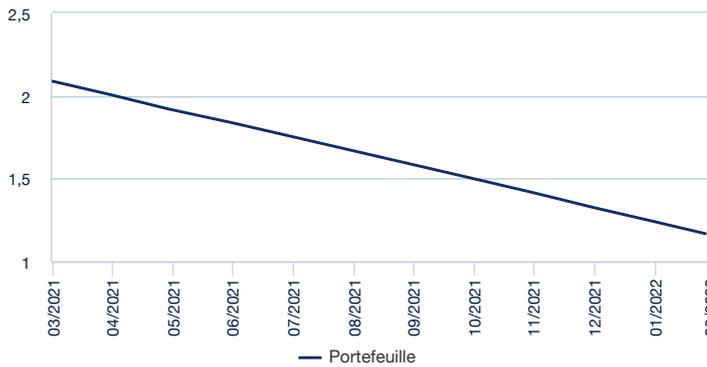


* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

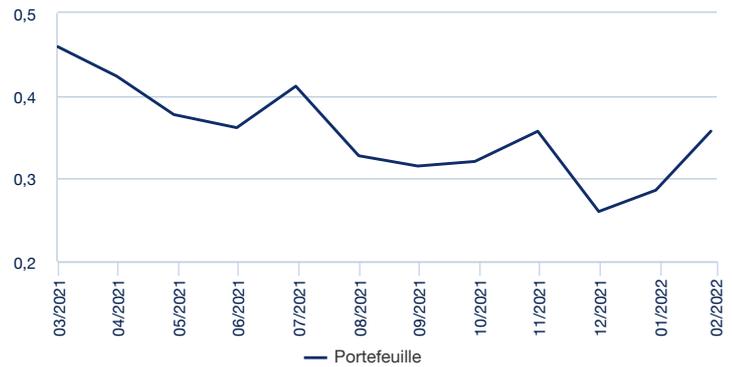
Dérivés inclus

Indicateurs de risque historique (Source : Amundi)

En sensibilité (Source : Amundi)



SPS (% , source : Amundi)



Les principaux émetteurs (Source : Amundi)

	Secteur	% d'actif	Sensibilité	SPS Portefeuille
Emetteurs Etats				
SPAIN (KINGDOM OF)	Etats Zone Euro	5,86%	0,08	0,02%
Emetteurs hors Etats				
DEXIA CLF-STATE GTY	Quasi-Etat	5,84%	0,07	0,02%
CM CIC HOME LOAN SFH	Obl. Collatéralisées	5,59%	0,08	0,04%
FADE(FDO AM DEF EL)	Quasi-Etat	5,38%	0,06	0,02%
SPAREBANK 1 BOLIGKREDDIT AS	Obl. Collatéralisées	5,37%	0,06	0,02%
UNEDIC-STATE GTY	Quasi-Etat	5,07%	0,05	0,01%
BELFIUS BANK SA	Obl. Collatéralisées	4,95%	0,05	0,01%
GESTION DE STOCKS DE SEC SA	Quasi-Etat	4,91%	0,06	0,02%
AXA BANK EUROPE SCF	Obl. Collatéralisées	4,88%	0,05	0,01%
CIE FINANCEMENT FONCIER	Obl. Collatéralisées	4,87%	0,07	0,03%
CAISSE FRANCAISE DE FCT LOCAL	Obl. Collatéralisées	4,86%	0,06	0,02%
BPIFRANCE SACA	Quasi-Etat	4,86%	0,05	0,01%
SOCIETE GENERALE SFH SA	Obl. Collatéralisées	4,86%	0,07	0,03%
CAI CTL CRDT IMMO FR-STATE GTY	Quasi-Etat	4,85%	0,04	0,01%
ERSTE GROUP BANK AG	Obl. Collatéralisées	3,90%	0,03	0,01%
DNB BOLIGKREDDIT AS	Obl. Collatéralisées	3,89%	0,04	0,01%

Eligibilité Ratios LCR

Ratio LCR	95,94%
-----------	--------

OBLIGATAIRE ■

	% d'actif
Actifs de niveau 1	-
100%	42,06%
93%	57,94%

OBLIGATAIRE ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme Juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création du compartiment/OPC	20/05/2016
Date de création de la classe	20/05/2016
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	FR0013155934
Code Reuters	LP68372191
Code Bloomberg	AMLCEIC FP
Souscription minimum: 1ère / suivantes	1000000 Euros / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:00
Frais d'entrée (maximum)	0,00%
Frais de gestion directs annuels maximum	0,50% TTC
Commission de surperformance	Non
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais courants	0,12% (prélevés)
Durée minimum d'investissement recommandée	3 ans
Historique de l'indice de référence	03/05/2021: 100.00% €STR CAPITALISE (OIS) 20/05/2016: EONIA CAPITALISE

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHÈSE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

L'information contenue dans ce document est exclusivement destinée aux investisseurs institutionnels, aux investisseurs professionnels, « qualifiés » ou spécialisés et aux intermédiaires financiers. Elle n'est pas destinée à être distribuée au grand public, à la clientèle de particuliers et aux clients d'institutions financières quelle que soit la juridiction en vigueur ni aux « R ressortissants des États-Unis ». De plus, tout destinataire de l'information doit être reconnu dans l'Union européenne comme investisseur « Professionnel » tel que le définit la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 sur les Marchés d'Instruments Financiers (« MIFID ») ou chaque réglementation nationale et dans le cas de la Suisse comme « Investisseur qualifié » au sens de la loi fédérale suisse du 23 juin 2006 sur les organismes de placement collectif (CISA), de l'Ordonnance d'exécution du 22 novembre 2006 et de la circulaire FINMA 2013/9 sur la distribution de placements collectifs. L'information ne peut en aucune manière être distribuée au sein de l'Union européenne à un investisseur non « Professionnel » tel que le définit la directive MIFID ou, en Suisse, à un investisseur qui ne répond pas à la définition d'« Investisseur qualifié » selon la législation et la réglementation en vigueur.

©2022 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.